

EDITORIAL

L'année 2020 se termine. À Adom+ comme ailleurs, elle a été riche en événements.

Commençons par la fin. Mi-novembre, un nouveau bureau a été désigné. L'ensemble des postes a été redistribué. Cette transition était annoncée de longue date et s'est donc déroulée sereinement. Soulignons le départ de Valérie Vincent qui quitte le poste de Trésorière qu'elle occupait depuis 7 ans. Valérie reste membre du CA. Elle est un pilier indéfectible de l'association qui n'a jamais ménagé ses efforts pour nous faire avancer dans la bonne direction.

Notre Assemblée Générale, qui se tient traditionnellement au printemps a été décalée début octobre. Cette AG a été l'occasion d'accueillir quatre nouveaux administrateurs. Bienvenue à Yannick David, Denis Le Rouzic, Frédéric Mignon (Mairie de Betton) et Marlène Pérot (Mairie de Thorigné-Fouillard). Leur engagement nous renforce et nous motive pour continuer à nous investir dans l'association.

À cette occasion, Yves Arnaud, l'un de nos administrateurs historiques a tiré sa révérence. Yves s'est impliqué sans relâche depuis la création de l'association pour construire la structure que nous connaissons aujourd'hui et affirmer nos valeurs. Un grand MERCI à toi Yves et bon vent vers de nouvelles aventures !

Ce faisant, 2020 restera dans nos mémoires comme l'année de la COVID-19. Cette crise n'est pas facile à vivre. Notre travail a été chamboulé, les adhérents ont été privés de prestations qui leur sont parfois indispensables. Mais nos valeurs associatives basées sur l'engagement bénévole, la solidarité et la performance collective nous ont permis de faire face. Nous disposons de ressources financières grâce à la gestion rigoureuse des années précédentes (Merci Valérie !). Grâce à notre professionnalisme et au sens des responsabilités de tous, l'activité a repris dès la levée du confinement et dans des conditions sanitaires favorables. Surtout, notre association a fait preuve de solidarité. Les salariés ont accepté de déplacer leurs congés et ont répondu présents dès la reprise du travail. Les adhérents nous ont témoigné de nombreuses marques de soutien. En particulier, nous avons été impressionnés par le succès de l'appel aux dons. Merci à tous les donateurs ! Vos dons seront directement reversés aux salariés pour compenser les pertes dues au chômage partiel.

Engagement, Solidarité, Professionnalisme, Relations humaines... Ces valeurs sont l'ADN de notre association et le fondement de notre différence. La crise a mis en évidence leur force et confirmé leur pertinence.

Joyeuses fêtes à tous, qu'elles soient l'occasion de retrouver un peu de sérénité et de chaleur humaine, et excellente année 2021 !

Marianne Azzis, Vice-Présidente et
Christophe Couturier, Président

Crise sanitaire : la nouvelle vague ?



La situation est pour nous sans comparaison avec celle du printemps dernier.

Nous avons le droit de travailler et la majeure partie des interventions se déroule normalement. Notre perte d'activité est inférieure à 2% (isolement temporaire, rare incompatibilité avec le télétravail) ce qui représente un peu moins de 60 heures mensuelles de chômage partiel pour le mois de novembre.

Nous n'avons déploré qu'un cas COVID en septembre et un cas contact avéré en novembre parmi nos salariés, ainsi que quelques cas COVID et cas contact avérés chez nos adhérents.

C'est le résultat du strict respect des gestes barrières que nous rappelons à tous régulièrement. Nous renouvelons nos messages dès que des écarts sont signalés, et nos salariés ont l'ordre d'exercer leur droit de retrait en cas de problème.

Si tout se passe bien, c'est donc aussi grâce à vous, parce que vous appliquez les consignes et parce que vous nous conservez votre confiance. Soyez-en une nouvelle fois remerciés, tout comme nos intervenant(e)s.

Pour tenir dans la durée, nous avons inscrit 3 000 euros au budget 2021 pour le renouvellement de masques certifiés. Nous avons également engagé des dépenses sur 2020 et 2021 pour faciliter le nomadisme des personnels administratifs en alternance télétravail- présence sur nos deux antennes.



L'enquête a été dépouillée mais la crise ne permet pas actuellement de réunir les salariés pour leur présenter les résultats.

Soucieux de leur laisser la primeur de ces analyses nous vous transmettrons une synthèse après avoir pu échanger avec nos intervenantes, selon des modalités qu'il nous reste à définir.

Nous avons d'ores et déjà des pistes de travail pour améliorer l'information des salariées sur plusieurs thèmes pour lesquels elles ont manifesté un grand intérêt. Différents points pourront être travaillés. La commission Sécurité et Santé au Travail définira les grandes lignes de ceux relevant de son périmètre.

Sachez cependant qu'en ce qui concerne la gestion de la crise sanitaire, 95% des intervenantes estiment que tout est fait pour assurer leur sécurité et celles des adhérents. Près de 66% d'entre elles comprennent les décisions qui ont été prises. La transparence assurée auprès des conseils d'administration et l'implication avisée des déléguées du personnel sont certainement les éléments fondateurs de la solidarité constatée et de l'énergie déployée pour traverser la tempête sans trop d'avaries.



RAPPEL DU SOCLE DES REGLES EN VIGUEUR
(Protocole national actualisé le 13 novembre 2020)

MESURES D'HYGIENE

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou par une friction hydroalcoolique
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux ou son masque
- Ne pas se serrer les mains ou s'embrasser pour se saluer, ou même de partager un café

DISTANCIATION PHYSIQUE / PORT DU MASQUE

- Respecter une distance physique d'au moins 1 mètre
- Systématiser le port du masque dans les lieux clos et partagés

AUTRES RECOMMANDATIONS

- Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes,
- Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur
- Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 et contacter son médecin traitant.



Dates à retenir :

- 9 décembre 2020 : Bureau
- 12 janvier 2021 : Bureau
- 27 janvier 2021 : Conseil d'Administration
- 15 mars 2021 : Bureau
- 30 mars 2021 : Conseil d'Administration
- 20 avril 2021 : Assemblée Générale



tardive du 07 octobre,
l'occasion du bilan

2019

2019 : les actions les plus marquantes

- La mise en œuvre du prélèvement à la source et l'assujettissement à la TVA,
- La fin de l'activité assistance informatique,
- La naissance du comité d'usagers,
- L'ouverture des conseils d'administration aux usagers et aux salariés,
- Le renouvellement du CSE et de l'accord d'intéressement,
- La mise en réseau effective des antennes,
- La diffusion du livret sur les salles de bains.

2019 : des chiffres parmi d'autres

- 578 adhérents dont 161 exonérés de TVA
- 65 salariés pour 43 ETP (équivalent temps plein). On constate 8 sorties et 5 entrées.
- 26 salariés ont eu accès à une formation,
- 61 155 heures facturées (-8.86% par rapport à 2018),
- 90% des demandes de remplacement honorées sur les absences programmées et 75.5% sur les absences imprévues,
- 148 668 € de TVA reversée au Trésor Public,
- Un résultat excédentaire de 17 591 euros au 31 décembre.

RAPPEL DE L'ADRESSE @ DU COMITÉ D'USAGERS

comite.usagers@adomplus.fr

PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS.
BONNES FETES DE FIN D'ANNEE